

Gouvernement du Québec
Commission parlementaire sur l'aménagement et l'urbanisme
Février 2012

« La dynamique spatioéconomique contemporaine du Québec et la zone de transition sud-nord »

Marc-Urbain Proulx
Directeur scientifique
Centre de recherche sur le développement territorial¹

RÉSUMÉ

L'analyse de la dynamique spatioéconomique contemporaine du Québec met en évidence des formes territoriales nouvelles telles que de vastes couronnes péri-urbaines, bien sûr, mais aussi des corridors en densification, des lieux et milieux dévitalisés ou en dévitalisation, des collectivités rurales sous pressions urbaines. Ces formes sont pertinentes en matière d'aménagement du territoire.

Selon le modèle classique « centre – périphérie » qui colle toujours à la réalité contemporaine du Québec, on constate que le pôle principal ancré sur Montréal depuis un siècle et demi devient progressivement polycentrique dans un sens « métropolitain ». On visualise bien aussi que la vaste périphérie subit un nouveau front d'occupation nordique doté d'attributs bien spécifiques. Entre cette périphérie éloignée et la métropole centrale, se positionne des avant-postes d'occupation des territoires nordiques au sein d'une zone de transition sud-nord dont la caractéristique principale concerne son grand nombre interne de collectivités en dévitalisation ou déjà dévitalisées.

Aux experts de l'aménagement du Québec, s'avère alors proposée que cette zone de transition centre-périphérie devienne un objet spécifique pour l'élaboration de mesures gouvernementales dans un esprit bien sûr de diffusion accrue de la métropole, mais aussi de rétention de la richesse créée en périphérie de plus en plus fortement drainée et érodée vers l'extérieur. Des outils et des moyens existent à cet effet. Nul doute qu'une alliance des avant-postes qui forment en réalité un arc nordique pourrait permettre d'être inventif pour aménager cette zone de transition.

¹ Ce texte n'engage que son auteur et non pas le centre de recherche dont il est actuellement le directeur scientifique.

INTRODUCTION

Ce texte nous permettra de situer l'exercice concerné par la rationalisation de l'aménagement du territoire au sein de la dynamique spatioéconomique québécoise globale. Dynamique ou mouvance qui influencent inévitablement les besoins et les priorités en matière d'infrastructures et d'équipements publics.

Nous brosserons d'abord rapidement un tableau des différentes forces spatioéconomiques en mouvement qui déterminent la localisation des activités économiques, sociales et culturelles. Nous verrons ensuite que le principal centre du Québec, localisé jadis sur l'île de Montréal, devient de plus en plus polycentrique dans la vallée du Saint-Laurent. L'exercice débouchera sur l'illustration des formes territoriales adoptées par le nouveau front périphérique nordique qui se déploie actuellement sous nos yeux. Finalement, notre réflexion spatioéconomique nous conduira à émettre des commentaires constructifs et des recommandations, notamment en regard d'une zone de transition sud-nord (ou centre-périphérie) au sein de laquelle s'inscrivent de très nombreuses localités actuellement en dévitalisation.

1. Les forces en évolution

L'espace Québec contemporain est en mouvement¹. Les indices nous montrent que des lieux et milieux déjà bien établis sont en dévitalisation ou déjà dévitalisés alors que d'autres explosent à degrés divers dans leur établissement humain. Des villes croissent plus ou moins fortement tandis que d'autres se dévitalisent. Des communautés naissent et prospèrent, d'autres s'éteignent. Des régions régressent subitement, d'autres rebondissent. Des zones émergent et s'affirment, tandis que d'autres stagnent ou reculent. Bref, au Québec comme ailleurs dans les Amériques, plus qu'en Europe stabilisée, mais moins qu'en Asie en forte mouvance, la répartition des établissements humains ne sont pas statiques, mais bien dynamiques.

Certaines forces spatioéconomiques influencent à certains degrés ces mouvements québécois. Nous les traiterons rapidement en sept points, comme préalables à l'illustration ultérieure de certains attributs de la dynamique spatioéconomique du Québec contemporain qui influencent de manière globale toutes les aires d'aménagement du Québec.

a) La mobilité

Avec des véhicules automobiles désormais beaucoup plus fiables, des progrès techniques tels que les conteneurs, des routes beaucoup plus fluides, des systèmes de transport en commun plus efficaces ainsi que des nouvelles technologies de l'information et de la communication de plus en plus utilisées, la mobilité des travailleurs, des consommateurs et des marchandises s'est considérablement transformée au cours des dernières décennies. En réalité, le transport routier a non seulement explosé, mais du coup a totalement supplanté les transports maritimes et ferroviaires. Les conséquences territoriales sont nombreuses.

À l'analyse de la réalité territoriale, on constate que la mobilité spatiale en tous sens s'est largement substituée aux traditionnels déplacements centripètes et centrifuges. Demeurée certes une importante contrainte, la distance entre les lieux n'influence plus de la même manière qu'auparavant les comportements de localisation des activités humaines (industries; commerces; services; résidences). Les industries peuvent se localiser en dehors de zones urbaines tout en demeurant à proximité de leur marché. Les commerces peuvent s'agglomérer dans des centres commerciaux et des grandes surfaces localisés dans des méga carrefours routiers et autoroutiers. D'immenses places d'affaires concentrent des services en des endroits auparavant peu courtisés. Des zones

résidentielles de diverses gammes structurent certains espaces autrefois peu accessibles.

Bref, des lieux jadis répulsifs deviennent désormais attrayants pour des activités, tandis que d'autres, autrefois convoités, sont maintenant délaissés. Dans ce processus de mobilité qui modifie l'usage du sol, s'affirme la spécialisation des territoires dans des activités spécifiques².

b) L'accessibilité

En matière d'accessibilité au Québec, l'un des phénomènes majeurs des dernières décennies concerne la libération accrue des activités face à l'obligation historique de se localiser près du fleuve Saint-Laurent (ou de ses affluents). Libération devenue possible grâce à l'amélioration du réseau routier. Épine dorsale du peuplement du Québec, le fleuve (et ses affluents) demeure certes un important substrat spatioéconomique avec sa vallée, ses ports, ses ponts. Mais ce substrat de nature maritime n'influence désormais plus comme auparavant l'occupation des territoires. Toujours utiles certes, les ports de Sorel, Grande-Anse, Bécancour, Baie-Comeau, Cacouna ne représentent plus les lieux stratégiques incontournables d'autrefois. On les contourne désormais.

En milieu métropolitain d'abord, l'accessibilité de certaines zones et certains centres par les infrastructures de transport fait la différence en matière de localisation d'activités diverses et d'habitations, c'est-à-dire l'occupation des territoires, l'urbanisation, la densification. Soulignons ensuite que toute la grande région centrale de la vallée du Saint-Laurent voit se dessiner de nouveaux axes d'occupation territoriale en dehors des rives du fleuve, généralement à proximité des voies routières importantes. S'affirment en ces sens des carrefours routiers tels que Drummondville, Rivière-du-Loup, Repentigny, Magog, St-Jérôme et autres Joliette.

Dans la périphérie, il va sans dire que l'accessibilité aux lieux s'avère aussi très importante. Une région agroforestière telle que la Beauce doit son récent et tardif décollage industriel en grande partie à son désenclavement et sa nouvelle accessibilité routière. Le Bas-Saint-Laurent doit son développement très actuel à son accessibilité. Il en est de même pour les Laurentides au nord de Montréal. On a constaté encore récemment cet effet causé par l'accessibilité, mais dans une moindre mesure, avec les désenclavements du Havre-Saint-Pierre, de Nemiscau et de plusieurs collectivités autochtones.

Par contre, l'amélioration de l'accessibilité d'un lieu déjà accessible par l'entremise d'une infrastructure de transport plus efficace ne génère pas autant de retombées que lors du désenclavement initial. On l'a bien constaté avec Grand-Mère, désormais dotée de la nouvelle autoroute à

partir de Trois-Rivières. On l'a constaté aussi à Lachute. Et on le constatera à Saguenay dans quelques années.

c) La centralité

Même si le Québec a déjà atteint un haut degré d'urbanisation, il est vrai que la concentration des activités et de la population s'accroît encore et toujours par l'entremise de différents effets.

Les forces centripètes sont toujours à l'œuvre. Cependant, elles agissent différemment. D'abord, parce que le centre des villes est beaucoup moins attrayant depuis que les entreprises utilisent massivement le transport routier en se libérant ainsi de l'obligation de se localiser près du port ou de la gare de chemin de fer. Ensuite, parce que divers facteurs influencent les forces centrifuges au sein des plus ou moins vastes couronnes périurbaines, non seulement en tirant sur l'étalement urbain mais aussi en créant de nouveaux lieux ou milieux décentrés qui concentrent maintenant les activités et la population en des lieux soit carrefours, soit bien dotés ou soit bien positionnés. De nouveaux centres périurbains émergent, souvent même jusque dans la frange urbaine près des infrastructures de transport.

En réalité, sous nos yeux observateurs, les villes, même petites, deviennent progressivement polycentriques au fil du temps. Aussi, de nombreux petits lieux attirent la population et les activités. Le transport routier contemporain participe à une répartition spatiale plus équilibrée d'un semis de lieux qui composent de plus en plus un espace polycentrique.

d) L'appropriation

Depuis quatre décennies, les capacités territoriales d'appropriation de responsabilités publiques et de leviers de développement se sont considérablement modifiées. Trois facteurs relativement lourds furent à l'œuvre. D'abord, furent décentralisées ou déconcentrées de très nombreuses organisations publiques (bureaux et directions ministérielles) de nature opérationnelle. Ensuite, les gouvernements supérieurs ont largement soutenu la mise en place d'organisations collectives (conseils, commissions, associations) qui jouent un rôle de mobilisation, d'engagement et de leadership. Finalement, nous avons assisté à l'élargissement évident des élites locales traditionnelles grâce à la démocratie participative et le renforcement des instances locales, supralocales et régionales.

Tant et si bien que le Québec a en réalité fortement misé sur les capacités institutionnelles d'appropriation territoriale dit « empowerment ». L'objectif

global clairement visé concerne le soutien au développement endogène, grâce à la mobilisation du leadership individuel et collectif.

En matière de résultats collectifs, nous ne disposons d'aucune évaluation globale et systématique. Certes les processus décisionnels du secteur public se sont rapprochés des clients, soit la population, les travailleurs, les entreprises. La mobilisation de la société civile organisée fut au rendez-vous de la démocratie participative. Aussi, la formule coopérative et les divers partenariats sont davantage utilisés pour soutenir des efforts collectifs en matière de développement local et régional. Bref, aux traditionnels démarchages politiques à Québec pour promouvoir des projets territoriaux se sont ajoutés des moyens et mécanismes pour responsabiliser les élites territoriales. Certains territoires réussissent mieux que d'autres à cet égard. Notons certains cas de succès territoriaux bien connus de développement à Saint-Camille, à Sacré-Cœur, à St-Georges-de-Beauce, à Kamouraska, au Domaine-du-Roy.

e) Les bassins de ressources

Les bassins et les gisements de ressources naturelles largement dispersés au sein d'une très vaste périphérie ont joué et jouent encore un rôle fondamental dans la structure de peuplement du Québec. Se dessinent au diagnostic³ de grandes zones minières, hydroélectriques, maritimes, forestières et maintenant éoliennes qui, dans leur découpage, marquent l'espace en attirant ici et là, à divers degrés, des activités économiques.

En outre, si la vallée du Saint-Laurent renferme la majeure partie de la production agricole du Québec, notamment au sud, on note cependant trois oasis de verdure en pays nordique, soit 1) autour du Lac Témiscamingue, 2) dans la vallée du Saguenay et sur les pourtours du Lac-Saint-Jean ainsi que 3) dans la vallée de la Métaédia.

Toujours recherchés comme facteurs économiques, tous ces bassins de ressources sont encore des substrats déterminants dans l'occupation des territoires du Québec, même si les opérations d'extraction et la première transformation, désormais intensives en technologie, génèrent beaucoup moins d'emplois qu'autrefois.

f) Les grands marchés

Pour le continent sur lequel repose le Québec, la dynamique spatioéconomique est d'abord illustrée par le lent déplacement de la population et des activités à partir des historiques régions nord-est (New York – Philadelphie – Washington – Chicago) vers les régions centre-sud⁴. Selon de nombreux observateurs sur ce continent, la zone centrale

étatsunienne, truffée de pôles émergents, s'affirme progressivement, conduisant à un nouvel équilibre spatioéconomique. Il s'agit d'un phénomène connu de « gravité spatiale » déjà stabilisé par les forces centripètes à l'œuvre depuis longtemps au sein de la vieille Europe, avec la dorsale Londres-Turin souvent appelée la « banane bleue » qui représente en fait la mégapole européenne.

Dans la dynamique spatiale nord-américaine, cette forte affirmation actuelle de la région centrale (Denver; Albuquerque; Houston; Phoenix; Juarez; Austin) génère à l'évidence des effets de drainage à degrés divers dans les périphéries continentales du sud, du nord, de l'ouest et de l'est⁵. Des ruptures s'expriment assez clairement. Elles conditionnent notamment de nombreux repositionnements spatiaux récents de lieux et de milieux ainsi que certains renversements spatiaux tels que celui de Montréal au profit de Toronto depuis les années 1950 et aussi tels que ceux du Mexique qui profitent à Ciudad Juárez, Tijuana, Monterrey. En réalité, l'espace nord-américain encore jeune sous l'angle de l'occupation territoriale affirme sa dynamique centripète.

g) La frontière américaine

Soulignons par ailleurs la présence du vaste marché américain à la frontière sud du Québec. Ce dernier substrat spatioéconomique influence fortement la répartition spatiale des activités non seulement au Québec, mais aussi dans tout le Canada. On sait que la majeure partie de la population canadienne habite dans une mince bande territoriale près de la frontière américaine, ce qui représente aussi une « sun belt » canadienne. Ce phénomène d'attractivité de la frontière s'accroît inévitablement depuis 1989 avec le traité de libre-échange. En effet pour le Québec, la très forte croissance récente des échanges économiques nord-sud, accompagnée de la stagnation des échanges est-ouest, modifie considérablement le rôle de l'espace dans le fonctionnement de l'économie québécoise. En réalité, les territoires situés à proximité de la frontière américaine sont devenus, à un certain degré, plus attractifs encore pour les entreprises exportatrices en désir de réduire leurs coûts de transport.

2. Le Québec central

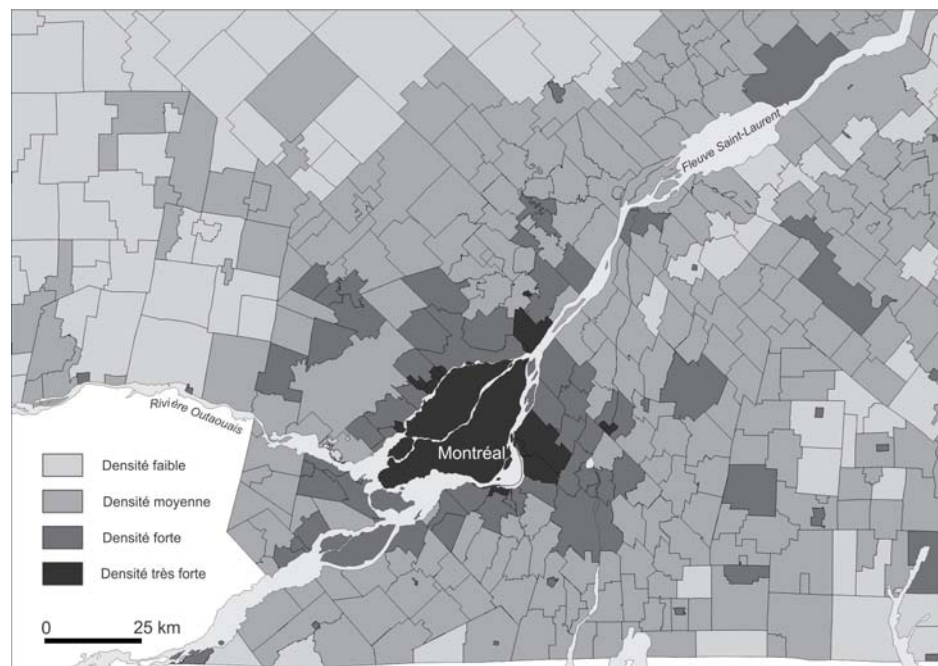
Notre propos ici ne vise pas à mieux identifier le contenu des diverses aires pouvant servir la fonction publique concernée par l'aménagement du territoire au Québec. Nous voulons plutôt illustrer la fresque spatioéconomique globale en mouvement au Québec qui, inévitablement, influence les priorités et les besoins relatifs à l'aménagement du territoire.

a) Le recentrage polycentrique

Il est évident que Montréal représente le principal pôle économique du Québec. Cette métropole domine très nettement la hiérarchie urbaine, notamment dans les fonctions reliées à la finance, les services supérieurs aux entreprises, la recherche, les arts et la culture. Cependant, la polarisation de la croissance et du développement, au fil des dernières décennies, ne s'est pas produite uniquement à Montréal. Nous verrons plus loin que d'autres pôles performant très bien à cette rubrique, beaucoup mieux que Montréal, dans les faits, en matière d'emplois.

D'une part, depuis le milieu du XX^e siècle, Toronto a ravi à Montréal son rôle de métropole canadienne en polarisant largement les secteurs économiques de la haute finance et du tertiaire supérieur. Cette ponction d'activités supérieures a eu des conséquences importantes. Certains analystes⁶ nous ont offert des explications pertinentes sur ce phénomène complexe de renversement spatial contemporain, qui s'est déjà produit par ailleurs entre Québec et Montréal cent ans auparavant lors de l'explosive industrialisation du milieu du XIX^e siècle.

Carte 1 : Densité urbaine de la grande région de Montréal



Carl Brisson, LERGA, UQAC, 2011

Selon la littérature récente, d'autre part, il semble aussi que la polarisation ne s'effectue désormais plus de la même manière pour la métropole qu'est Montréal.

b) La déconcentration

En effet, à Montréal la montée en importance du transport routier a occasionné une double déconcentration des activités économiques hors des frontières de la ville, jadis noyautée par le port maritime et la gare ferroviaire. Les retombées de la déconcentration généralisée se font ressentir d'abord au sein des satellites de la vaste couronne périurbaine, qui attirent les entreprises désirant bénéficier pleinement des économies d'agglomération sans trop en subir les effets négatifs que sont la congestion, le prix élevé du sol, les pressions salariales, etc. La carte 1 nous permet de visualiser l'étalement urbain décroissant de Montréal. La couronne périurbaine de forte densité de population se distingue très bien, même si elle contient quelques zones de très forte densité près du centre. La vaste frange urbaine, de densité moyenne, fait apparaître aussi plusieurs zones de forte densité démographique ainsi que des poches de faible densité.

On distingue également un phénomène intéressant : plusieurs autres pôles très accessibles de la vallée du Saint-Laurent deviennent hôtes d'entreprises dont les transactions s'effectuent avec des marchés désormais diversifiés tels que les États-Unis au sud, l'Ontario à l'ouest, la capitale Québec à l'est, le reste du Québec en périphérie et, bien sûr, le grand Montréal au sud-est. Ce nouveau processus d'occupation territoriale intensive caractérisé par la concentration déconcentrée ou la polarisation dispersée dans la vallée du Saint-Laurent n'est pas simple à saisir et à modéliser dans ses formes et dans ses contenus. À cet effet, les données relatives à l'emploi que nous avons traitées illustrent l'excellente performance de plusieurs villes qui forment progressivement une vaste zone polycentrique de développement comprenant en son sein les aires métropolitaines de Gatineau, de Québec, de Trois-Rivières, de Sherbrooke et, évidemment, de Montréal. On y recèle aussi de nombreuses petites et moyennes agglomérations urbaines dont plusieurs affichent des ratios très élevés sous l'angle de la création d'emplois entre les années 1986 et 2006.

Bref, souffrant d'un faible taux de création d'emploi de seulement 6 % pour la période observée, la ville de Montréal voit sa dominance économique diminuer quelque peu au Québec, et ce, même en incluant au calcul ses principaux satellites périurbains limitrophes tels que Longueuil (17 %) et Laval (33 %). Cette diminution soutient ainsi une nouvelle configuration spatioéconomique dans les établissements humains.

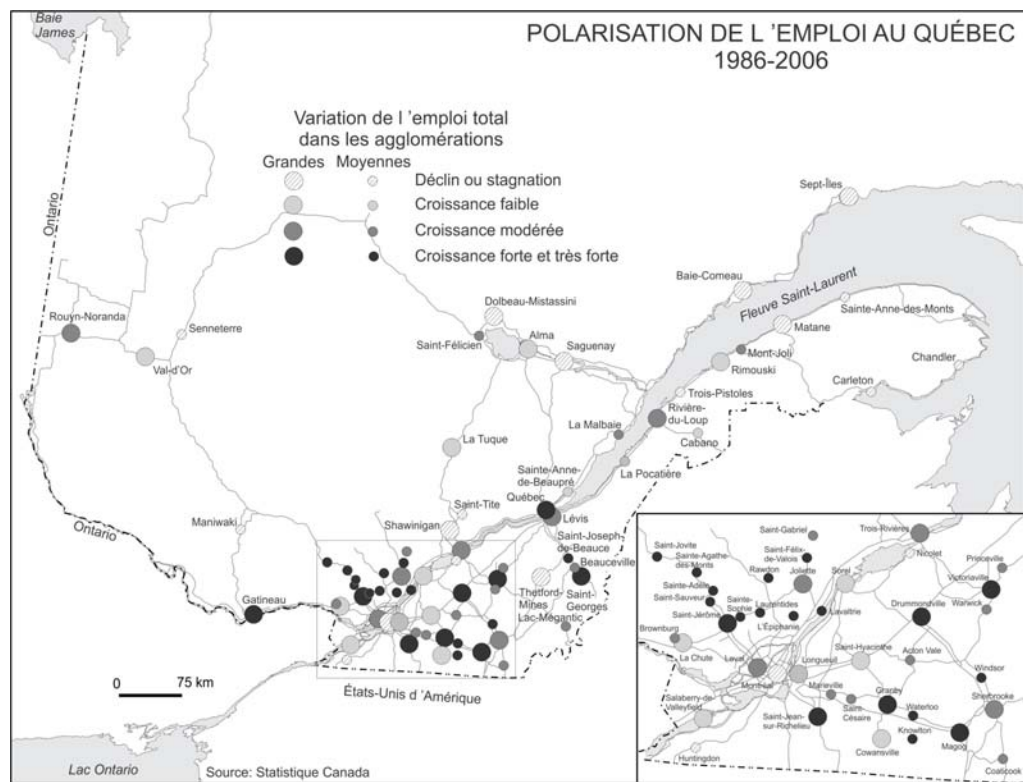
c) Les repositionnements

La carte 2 nous permet à cet effet de visualiser la performance, sous l'angle de l'emploi, des pôles primaires et secondaires jadis désignés. Deux pôles primaires apparaissent en difficulté. Il s'agit de la très centrale

Montréal et aussi de la périphérique Saguenay, avec un ratio de 10 %. Ces lieux, qui furent très prospères jusqu'à récemment, polarisent faiblement l'emploi total pour la période 1986-2006. Ils apparaissent stagnants dans leur rôle spatioéconomique de polarisation et de diffusion du développement. À l'opposé, les villes de Gatineau (42 %), de Sherbrooke (37 %), de Trois-Rivières (20 %) et de Québec (25 %), polarisent actuellement l'emploi total selon un ratio beaucoup plus élevé, bien que modéré, comme d'ailleurs le font les pôles périphériques dits secondaires que sont Rouyn-Noranda (34 %) et Rivière-du-Loup (33 %).

Au sujet justement des pôles secondaires bien reconnus (MIC, 1966), signalons que les centres urbains de Saint-Jérôme (59 %), de Drummondville (77 %), de Victoriaville (113 %), de Saint-Georges (123 %), de Granby (48 %) et de Saint-Jean (49 %) performant fortement et très fortement, beaucoup mieux que tous les pôles primaires, en évoluant lentement vers un repositionnement dans la hiérarchie urbaine établie jadis. Par contre, les pôles de Baie-Comeau (-6 %), de Shawinigan (-3%), de Sept-Îles (9 %) et de Matane (-7 %) s'avèrent plutôt stagnants ou déclinants au cours de la période observée. Pour leur part, Alma (16 %), Rimouski (16 %), Joliette (30 %) et d'autres pôles secondaires illustrent un ratio relativement faible ou modéré de polarisation de l'emploi pour la période 1986-2006.

Carte 2 : Polarisation de l'emploi 1986-2006



Carl Brisson, LERGA, UQAC, 2011

Sous l'angle économique illustré par l'emploi durant la période 1986-2006, nous assistons en réalité, au Québec, à un recentrage polycentrique dans la localisation des activités et de la population. La métropole conserve certes un poids économique énorme et dominant sur l'espace Québec, surtout si l'on considère ses véritables frontières périurbaines plutôt que les limites administratives de la ville. Néanmoins, la polarisation actuelle de l'emploi s'avère nettement partagée, présentant un ensemble de centres urbains de différentes tailles localisés de manière dispersée dans la vallée du Saint-Laurent. L'encadré de la carte 2 nous permet d'isoler cette polycentrie centrale qui se dessine, selon notre observation, dans le sud-est du Québec. Cette nouvelle entité spatioéconomique s'avère fortement structurée par plusieurs pôles à ratios différenciés de croissance. Pôles qui rayonnent dans leurs lisières périurbaines réciproques qui, globalement, se touchent et même se chevauchent.

À cet effet de polarisation contemporaine, le rôle de l'innovation demeure une question encore largement ouverte pour laquelle l'observation scientifique s'avère souhaitable.

Pour notre analyse spatioéconomique, signalons le constat à propos d'autres phénomènes très structurants pour cette grande zone économique relativement diversifiée dans ses activités.

d) Le croissant manufacturier

Signalons d'abord que près de 80 % du secteur manufacturier québécois se localise au sein de cette polycentrie centrale en illustrant un véritable « croissant manufacturier » qui s'étire désormais davantage vers le Bas-Saint-Laurent. Géographiquement, il est à cheval sur les montagnes Appalaches, entre la frontière américaine et les montagnes Laurentides (carte 3).

La zone économique en question bénéficie de la localisation de grandes unités de production qui ont intégré, au Québec, les petites unités jadis dispersées en périphérie pour l'accès facile aux bassins de ressources et aux marchés. Cette intégration manufacturière toujours en cours est devenue, d'une part, possible grâce aux gains d'efficacité du transport routier. Elle est, d'autre part, rendue tout à fait nécessaire par le volume de production minimal pouvant assurer la rentabilité des investissements technologiques de production de masse de produits finis. Plusieurs secteurs d'activité manufacturière illustrent parfaitement ce nouveau phénomène de concentration déconcentrée de la production dans cette zone économique, notamment l'agroalimentaire, le bâtiment, le meuble, le textile. Certains analystes désignent cette zone comme étant un archipel⁷ ou un arc⁸. Nous préférons ici l'utilisation du libellé illustratif « métropole ». Métropole ⁹ québécoise certes particulièrement peu densifiée

comparativement à celles de l'Europe, du Japon, du Brésil et des États-Unis, mais dont l'occupation territoriale s'intensifie par les activités et la population.

e) Les aires économiques

Mis à part les différents pôles sur lesquels s'appuie cette zone métropolitaine québécoise, d'autres composantes territoriales encore mal saisies participent à sa structuration.

Existent bien sûr à cet effet de nombreux parcs industriels municipaux, dont plusieurs se spécialisent dans certaines activités économiques. Signalons notamment les technoparcs de Gatineau, de Sherbrooke et de Saint-Laurent, ainsi que les technopoles de Laval, de la Vallée de la Mauricie et de Saint-Hyacinthe. Se positionnent aussi à cette rubrique la Cité du Multimédia dans le faubourg des Récollets de Montréal, la Cité de l'électronique à Montréal, la Cité de l'optique/photonique à Québec, ainsi que plusieurs aires économiques spécialisées comme le district du meuble à Maskinongé, celui de la fourrure à Montréal, celui de la pharmaceutique à Kirkland ou celui de l'aérospatial à Valcourt.

Bref, le « croissant manufacturier », relativement diversifié de la vallée du Saint-Laurent, possède des zones beaucoup plus denses que d'autres en termes d'activités, sans évidemment présenter une aire économique comparable aux districts de la Troisième Italie ou aux zones économiques de l'Asie.

Existent aussi de nombreux mégacarrefours commerciaux qui structurent les espaces périurbains des villes, notamment au sein de la vaste couronne de Montréal connue sous l'appellation de son indicatif téléphonique régional, le 450. Il faut noter, à cette rubrique, les établissements ou bâtiments spécialisés dans les services supérieurs. Se distinguent aussi plusieurs complexes consacrés aux activités de l'administration, bien sûr, mais aussi au tourisme et qui comprennent les centres de congrès, les parcs d'amusement, la zone touristique du Vieux-Québec, les aires récréatives, les grands jardins publics, les réserves naturelles protégées, les zones de villégiatures aménagées, etc. Dans toutes ces aires non manufacturières répertoriées au sein de la métropole, soulignons la présence d'une très grande variété d'aires d'habitation de différentes catégories, y compris celles que l'on retrouve en milieu rural près des attraits naturels comme les lacs, les rivières et les montagnes.

Il est intéressant aussi de constater la présence de plusieurs composantes d'un éventuel système de soutien territorial à l'innovation au sein de cette zone métropolitaine. De nombreuses agences locales de développement s'intéressent vivement à cet enjeu. À cet effet, la zone en

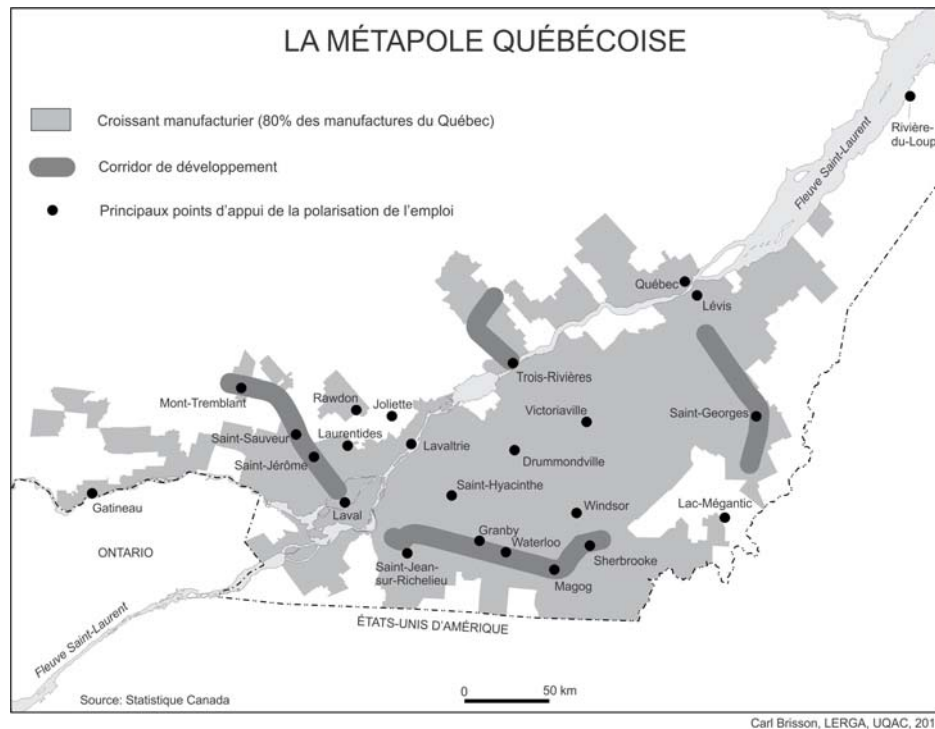
question possède plusieurs universités auxquelles sont attachés de nombreux centres et laboratoires de recherche et de R&D. Dans un esprit de valorisation des connaissances générées en les transformant en savoir-faire concret, furent mis en place divers mécanismes de transfert, à partir de la simple diffusion facilitée de résultats de recherche jusqu'à l'incubation systématique de projets, en passant par certaines formules de médiation personnalisées. Plusieurs sociétés publiques et privées de financement des initiatives sont à l'affût des projets éventuellement rentables en étant dotées de réserves considérables de capitaux. D'autres instruments s'avèrent aussi à l'œuvre en matière de prospection, de soutien aux initiatives, de conception de projets. Cependant, la métropole québécoise ne possède pour le moment aucun schéma global de référence pour visualiser l'ensemble des moyens et des outils territorialisés concernés par le soutien métropolitain à l'innovation.

f) Les corridors

À l'analyse de la localisation de toutes ces composantes territoriales spécifiques plus ou moins interreliées de la métropole québécoise, se distinguent des formes particulières comme les lisières périurbaines qui ceinturent les villes en présentant des contours relativement flous. Apparaît clairement aussi un deuxième phénomène spatioéconomique particulier à signaler. Il s'agit de l'affirmation de corridors de développement déjà bien dessinés par la localisation d'activités et par l'urbanisation diffuse autour de certains axes de transport routier. La carte 3 illustre les quatre corridors distinctifs qui structurent de plus en plus la métropole québécoise.

Bien connu depuis plusieurs décennies pour ses activités de villégiature et de loisir accessibles aux Montréalais, le corridor des Laurentides attire de plus en plus des activités économiques reliées largement à ladite nouvelle économie dans les secteurs de l'information, de l'agroalimentaire, du tourisme, de la santé, de la finance et de la culture. On y retrouve aussi, jusqu'au Mont-Tremblant, plusieurs entreprises qui appartiennent au secteur tertiaire supérieur, notamment celles qui peuvent utiliser les méthodes du travail à distance.

Carte 3 : Croissant manufacturier et corridors dans la Vallée du Saint-Laurent



Trois autres corridors bien visibles marquent l'espace central polycentrique du Québec. Il s'agit d'abord de l'axe de la Beauce, qui a émergé fortement au cours des dernières décennies. On sait que la Beauce, avec son pôle principal Saint-Georges, représente le milieu entrepreneurial par excellence au Québec, situation que plusieurs analystes tentent d'expliquer en utilisant diverses approches. Nous constatons aussi la présence d'un autre corridor physiquement bien dessiné qui essaime le développement vers la dynamique ville de Sherbrooke à partir de Montréal, en passant par plusieurs pôles localisés sur l'axe de l'Estrie. En outre, le corridor de la Basse-Mauricie se densifie entre Trois-Rivières, Shawinigan et Grand-Mère en attirant toutes sortes d'activités économiques, y compris celles du secteur manufacturier. Signalons finalement certains corridors éventuels, non cartographiés, qui s'affirment progressivement dans la recomposition en cours des territoires.

3. Le nouveau front périphérique

D'une manière générale, l'économie des villes et des villages localisés en périphérie du Québec s'avère largement tributaire de l'accessibilité à des réserves de ressources naturelles à exploiter. En réalité, les forces qui

président à l'établissement de lieux et de milieux périphériques sont de nature centrifuge et principalement reliées à l'attractivité des bassins et des gisements largement dispersés sur un espace immense jadis parcouru par la population autochtone nomade. Avec la sédentarisation de celles-ci en des lieux accessibles généralement localisés sur la côte, la desserte des collectivités autochtones en biens et services permet aussi l'extension de l'occupation de cet immense territoire. Néanmoins, le nouveau front périphérique qui se déploie actuellement au Québec s'avère alimenté par la forte demande mondiale de ressources naturelles issue des pays émergents. Plusieurs activités minières et énergétiques furent lancées récemment, et de nombreux autres investissements importants sont prévus au cours de la prochaine décennie.

a) Les bassins versants

Sur l'espace nordique du Québec, on retrouve d'abord les bassins versants de nombreuses rivières qui se jettent soit vers le sud, dans le fleuve et le golfe Saint-Laurent, ou soit vers le nord, dans les baies James, d'Hudson et d'Ungava. Plusieurs de ces rivières sont harnachées pour la production hydroélectrique occasionnant l'exploitation de près de 50 % du potentiel nordique en cette matière. La périphérie nordique s'avère aussi largement marquée par la présence de la forêt boréale contenant des essences résineuses d'excellente qualité de fibre. Elle représente la plus vaste de ces réserves forestières sur la planète. Aussi, on trouve sur cet espace plusieurs bassins miniers (fer, diamant, titane, or, uranium, cuivre, etc.). Sur les territoires de Caniapiscau, de la baie James et de la Côte-Nord, s'avèrent présents des gisements éoliens de grande importance. Certains de ceux-ci sont immenses et de haute qualité. Ils représentent un potentiel imposant en matière de production énergétique complémentaire à l'hydroélectricité.

À l'intérieur de ces bassins versants, tel que mentionné ci-dessus, il existe seulement quatre zones agricoles dont le degré de fertilité des sols affiche un niveau suffisant pour l'exploitation systématique à l'ère contemporaine de productivité intense. Il s'agit de la couronne agricole située autour du lac Saint-Jean, du plateau de la rivière Saguenay, de la vallée de la rivière Matapédia et aussi, dans une moindre mesure, du corridor côtier du Lac Témiscamingue. Ces zones possèdent des économies relativement diversifiées. Au sein de celles-ci, les forces centripètes travaillent de manière naturelle dans la création de lieux centraux tels qu' Amqui, Normandin, Ville-Marie.

Pour le reste de la périphérie du Québec, les économies locales sont largement spécialisées autour de la ressource naturelle extraite et expédiée sur le marché mondial, à l'état brut en général ou, quelquefois,

transformée en produit semi-fini. Pour ce faire, les opérations utilisent des procédés technologiques de plus en plus sophistiqués. Au cours des deux dernières décennies, le volume des ressources extraites s'est ainsi accru, tandis que le nombre d'emplois primaires et secondaires fut considérablement réduit. De fait, pour l'espace nordique circonscrit par quatre aires statistiques régionales, nous constatons des pertes respectives de 48 % des emplois reliés à l'extraction des ressources naturelles et de 27 % des emplois associés à leur transformation pendant la période 1991-2010.

Malgré l'affaiblissement des retombées sur les marchés locaux du travail qui accentue inévitablement l'érosion de la richesse créée, tous ces bassins, réserves et gisements représentent le véritable facteur explicatif de la grande dispersion spatiale des établissements actuels et potentiels en périphérie québécoise. La dispersion vers le nord, des activités économiques et des établissements humains, poursuit sa progression continue au fil de la demande mondiale de ressources naturelles bien sûr, mais aussi en fonction de la capacité d'accès aux lieux et aux milieux. Ce principe moteur de l'accessibilité dessine, sur les territoires périphériques du Québec, des formes territoriales distinctes, originales et particulières. Le chapelet de petits lieux côtiers gaspésiens en représente un bel exemple à partir du pôle de Rimouski jusqu'à Restigouche en passant par Percé. Voici comment se présentent les formes territoriales de cette accessibilité nordique.

b) L'arc nordique

Le phénomène spatioéconomique majeur qui marque la structure de peuplement en périphérie québécoise s'avère concerné par la présence d'avant-postes établis tels de véritables relais pour lancer et appuyer l'occupation territoriale.

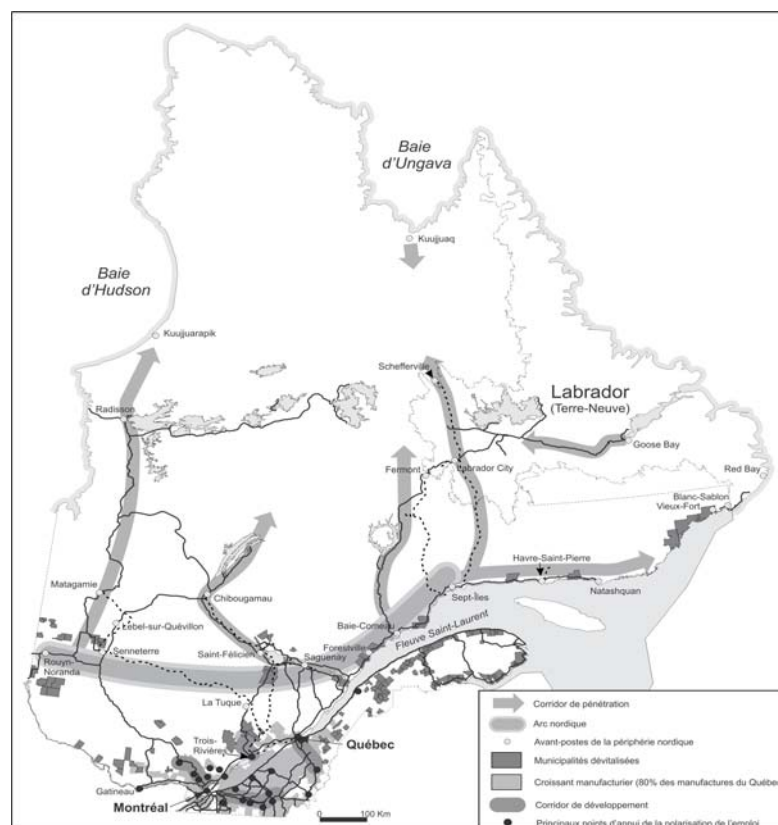
En réalité, ce sont des pôles de croissance et de développement périphériques accueillant des activités telles que des services spécialisés, des usines de transformation de ressources, des commerces de gros et de détail, des institutions d'éducation supérieure, des centres de recherche appliquée, des administrations publiques et privées, etc., à partir desquels s'effectuent l'exploitation des ressources naturelles ainsi que la diffusion du développement sur les territoires nordiques (carte 5).

Ces avant-postes s'inscrivent généralement comme des points de transbordement des facteurs à travers l'espace, localisés aux embouchures de rivières, à des carrefours routiers, à des terminaux de voies de transport. Ils deviennent des tremplins de la pénétration périphérique grâce à la présence de différentes activités reliées certes à la traite et au transit de marchandises, mais aussi à la desserte de services

supérieurs en santé, en finance, en architecture, en comptabilité, en génie et autres spécialités motrices de développement. Des activités de conception et de réalisation de grands projets nordiques s'y localisent aussi évidemment. Lorsqu'il y a convergence de différents moyens de transport, ces avant-postes deviennent de véritables « hubs ». Les principaux spécimens de ces pôles de la périphérie nordique au Québec affichent, sous l'angle de l'évolution de l'emploi total, des taux différenciés qui ne sont cependant jamais très élevés pour la période 1986-2006.

Dans leur vaste périphérie de rayonnement, ces pôles, certes moins importants que Montréal, Québec et Gatineau, dessinent ensemble un arc nordique qui s'inscrit comme un référent territorial original (carte 5). Cet arc possède une spécificité spatioéconomique d'ensemble qui concerne davantage la vocation nordique commune de ses principales composantes urbaines que leurs interactions économiques déjà existantes certes, mais encore peu développées. Ces interactions et échanges horizontaux demeurent à intensifier entre les pôles de l'arc, dans un esprit de complémentarité et d'interdépendance devant l'enjeu de l'appropriation collective réciproque de leur destin nordique commun.

Carte 5
Avant-postes et corridors de pénétration de la périphérie nordique



Carl Brisson, LERGA-UQAC, 2011

c) Les axes de pôles tertiaires

Selon ce schéma spatioéconomique spécifique de la périphérie nordique du Québec, les modalités d'accès aux bassins de ressources pour y prélever des intrants et y fournir des biens et des services illustrent aussi des formes territoriales linéaires qui s'inscrivent tels de véritables « corridors de pénétration territoriale » (carte 5).

Ceux-ci épousent actuellement cinq axes, soit ceux de l'Abitibi, de Saguenay, de Manic ainsi que le double de Sept-Îles. Existe aussi un axe en formation à partir de Goose Bay, au Labrador, ainsi qu'un axe potentiel à partir de Kuujuaq. Distincts dans leur forme respective, ces corridors partagent une nature commune et des contenus similaires. Les liaisons actuelles, potentielles et éventuelles qui se dessinent d'une manière horizontale entre les axes permettent de former des couronnes nordiques.

C'est ainsi qu'à partir des avant-postes initiaux de l'arc nordique, les axes de transport structurent l'espace par l'établissement de relais plus avancés qui deviennent des pôles tertiaires et quaternaires. Ces derniers sont localisés à des points précis déterminés généralement par les modalités de transport qui favorisent la localisation de commerces, de services et aussi d'activités d'extraction des ressources naturelles. Ils donnent accès à de plus petits lieux et milieux par un réseau secondaire de transport.

d) La zone de transition sud-nord

Les explications relatives au modèle spatioéconomique général que nous venons de saisir, d'analyser et de cartographier dans ses diverses composantes autour de deux grandes dimensions ne seraient pas complètes sans qu'on y introduise un phénomène qui est apparu davantage évident en illustrant l'indice de développement des municipalités québécoises désormais rendu disponible par le gouvernement du Québec¹⁰. Sur les 185 collectivités locales qui composent les quatre régions administratives de la périphérie nordique, 72 % s'avèrent dévitalisées ou en dévitalisation. Elles s'ajoutent à celles de la Gaspésie dont plus de 90 % des municipalités de cette région s'inscrivent dans cette tendance au mal développement.

La cartographie de cet indice par catégories dessine clairement une zone spécifique, un peu floue certes, mais néanmoins réelle d'est en ouest sur l'espace Québec (carte 5). S'appuyant au sud sur la frontière ontarienne, ensuite sur la frange de la métropole et finalement sur la frontière américaine plus à l'est, tout en incluant toute la Gaspésie, cette zone s'étend vers le nord jusqu'à intégrer l'arc nordique. Elle contient la majorité des 152 municipalités dévitalisées du Québec, c'est-à-dire celles qui détiennent l'indice de développement le plus faible. Par ailleurs, mis à

part les avant-postes qui polarisent les activités et la population, quelques rares petits milieux se démarquent au sein de cette zone pour leur dynamisme socioéconomique plus vigoureux. Cette périphérie intermédiaire s'inscrit telle une zone de transition sud-nord ou de transition entre la métropole centrale et la périphérie nordique.

Pour cette zone de transition en difficulté par manque de vitalité, se posent deux questions spatioéconomiques principales. La première concerne le captage des effets de diffusion de la métropole en permettant d'étendre son expansion territoriale. Déjà, certains milieux comme La Pocatière, Rivière-du-Loup, Baie-Saint-Paul, Mont-Laurier, semblent bénéficier de ces effets centrifuges alors que le Saguenay les espère fortement. Aussi, on peut se demander comment cette zone de transition peut soutenir l'appropriation des effets positifs causés par les impulsions économiques engendrées loin en périphérie au sein des territoires nordiques qui reçoivent des investissements et livrent sur le marché mondial des matières premières extraites des divers bassins et gisements. Les réponses à ces questions intéressent vivement la politique publique. À cet effet, la forme territoriale libellée tel un « arc nordique » sur la carte n° 5 devient pertinente à la réflexion des experts de la politique d'aménagement. Une alliance de ses principaux avant-postes serait certes souhaitable à cet effet.

CONCLUSION

Le modèle classique « centre – périphérie » demeure toujours très pertinent comme cadre conceptuel pour saisir et analyser la dynamique contemporaine de l'espace économique du Québec. Dans la réalité d'aujourd'hui, il correspond à un schéma organisationnel général certes toujours dual, mais substantiellement différent du passé.

D'une part, un système polycentrique central se structure progressivement sous la forme métropolitaine. Métropole qui illustre globalement un taux relativement élevé de création d'emplois, souvent manufacturiers, largement déconcentrés, en permettant à certains pôles de se repositionner progressivement dans la hiérarchie urbaine jadis établie. D'autre part, la vaste périphérie nordique bénéficie d'un front renouvelé de pénétration territoriale à la recherche de ressources naturelles à exploiter. Front nordique qui génère diverses formes territoriales, mais aussi diverses conséquences à bien maîtriser.

Entre le centre polycentrique de la vallée du Saint-Laurent et les territoires de la périphérie nordique ciblés par les investisseurs, se dessine une zone de transition sud-nord en périphérie intermédiaire. Zone dont l'une des principales caractéristiques concerne sa forte concentration de collectivités dévitalisées ou en dévitalisation. Cette zone doit faire l'objet de mesures publiques afin d'une part soutenir les effets de diffusion de la métropole centrale et, d'autre part, mieux retenir la richesse créée en périphérie nordique qui s'avère largement drainée hors des territoires. Des moyens existent en ce sens et pourraient être appliqués avec imagination et innovation. Soulignons à cet effet que cette zone de transition sud-nord possède des avant-postes desquels sont lancés des corridors de pénétration de la périphérie nordique. Une alliance de ceux-ci serait souhaitable.

- ¹ Voir Proulx, M.U. (2006) « La mouvance contemporaine des territoires : la logique spatiale de l'économie au Québec », dans revue Recherches Sociographiques, XLVII, 3, pp. 475-502. ; voir aussi Polèse, M. (2009b) « Les nouvelles dynamiques régionales de l'économie québécoise : cinq tendances », dans Recherches Sociographiques, vol L, no 1, pp. 9-39.
- ² Voir Proulx, M.U. (2007) « Perspectives géo-économiques de la complémentarité urbaine-rurale au Québec », dans revue Télescope, vol 13, no 3, pp. 99-112
- ³ Voir Proulx, M.-U. (2011) « Territoires et développement. La richesse du Québec », Québec, Presses de l'Université du Québec.
- ⁴ Voir Coffey, W. (1998) « Montréal, métropole nord-américaine », dans Philippe, J., Léo, P.Y. et Boulianne, L.M. (édit.) *Services et métropoles*, Paris, L'Harmattan, pp. 319-339; voir aussi Tellier, L.-N. (2003). « Montréal en 2060 : perspectives topodynamiques », revue *Organisations et territoires*, vol 12, n° 2, p. 57-59.
- ⁵ Voir Rappaport, J. (2003). *U.S. Urban Decline and Growth 1950 to 2000*, Kansas City, USA, Banque fédérale de réserve de Kansas City.
- ⁶ Voir Polèse, M. (1990) « La thèse du déclin de Montréal, revue et corrigée », dans L'Actualité économique, vol. 66, no 2, pp. 133-146. Tellier, L.-N. (édit.) (1997) « Les défis et les options de la relance de Montréal », Québec, Presses de l'université du Québec. Et aussi Coffey, W. et Polèse, M. (1993) « Le déclin de l'empire montréalais », dans Recherches sociographiques, vol. 34, no 3, pp. 417-437.
- ⁷ Voir Beaudet, G. (2009) « L'occupation durable des archipels québécois », dans Revue Organisations et Territoires, vol. 18, no 2, pp. 59-68.
- ⁸ Voir Polèse, M. (2009) « Trajectoires et défis des régions québécoises », dans revue Organisations et Territoires, vol. 18, no 2, pp.29-38.
- ⁹ Voir Ascher, F. (1995) « Métapolis ou l'avenir des villes », Paris, Édit. Odile Jacob
- ¹⁰ Voir Québec (2006) « Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées », Québec, Gouvernement du Québec.